LISSIEU LE MAG

#01 • PRINTEMPS 2022

DOSSIER P.07

BUDGET ET SÉCURITÉ, QU'EST-IL PRÉVU POUR CETTE ANNÉE ?

P.04 FOCUS SUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

P.11 LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE DE LISSIEU

www.lissieu.fr

P.04 ACTUS LISSILOISES

P.05 CÔTÉ MÉTROPOLE DE LYON

P.06 CULTURE

P. 7-10 BUDGET ET SÉCURITÉ, QU'EST-IL PRÉVU POUR CETTE ANNÉE ?

P. 11 COMMUNICATION

P. 12-13 CADRE DE VIE

P. 14 VIVRE À LISSIEU

P. 15 TRIBUNE LIBRE

P. 16 AGENDA

Directrice de publication :
Charlotte GRANGE, maire de Lissieu

Rédacteur en chef : Marie GRUNDER

Rédaction : Quentin BALAYE, Cécily BERGIER, Yohann COULON, Fintan GAMARD, Marie GRUNDER, Victor TEIXEIRA.

Photos/images : Mairie de Lissieu, flaticon.com, freepik.com

Conception graphique : agence**reciproque**.fr

Impression : Imprimerie REBOUL, imprimé en 2 000 exemplaires.

Diffusion gratuite, reproduction interdite.

PEFC 10-1-1

Chers Lissilois, Chères Lissiloises,

Dans notre monde en mouvement, la communication est ce mot à la signification si large qu'il semble tous nous définir, dans nos valeurs, dans nos doutes, dans nos troubles parfois. Il est le reflet du pendant de cette société que nous louons, que nous espérons, que nous défendons, que nous souhaitons faire perdurer : pour sa liberté d'expression, l'ouverture aux cultures, la transmission de la connaissance, l'envergure de l'information…

Le contexte international actuel et les leçons du passé nous enseignent les dérives d'un système qui contrôle et freine les communications.

Dans nos territoires démocratiques, la communication est avant tout le symbole de la parole donnée à tous et d'une forme d'égalité, d'une volonté de liberté. Parfois celui de la dérive, des manipulations ou d'un trop grand contrôle reléguant au second plan la spontanéité, la simplicité et la sincérité.

Nous avons tous conscience des limites et des dangers d'une communication non maîtrisée, non vérifiée ! Il est essentiel de savoir trier, nuancer et prendre du recul devant l'immensité des informations auxquelles nous avons accès et de tenir compte également des enjeux à maintenir, les relations entre les personnes, entre les générations, les liens physiques et réels, au-delà d'une transmission qui se ferait simplement par écran ou papier interposé.

En notre qualité d'élus, nous nous devons de vous donner accès à la plus grande information possible, de partager avec vous le quotidien qui est notre point commun, notre ancrage et l'avenir de notre village. Nous avons la responsabilité, par cette forme de partage, de vous faire sentir votre appartenance à la commune et votre importance, chacune et chacun, au sein d'une communauté, d'un territoire.

Nous ne pouvons pas nous contenter ou satisfaire de la multiplication des supports, mais réellement orchestrer une campagne sincère, vérifiée et efficace de communicants, pensée objectivement et exclusivement pour celles et ceux qui la recevront.

La municipalité a interrogé les lissilois sur leurs attentes par le biais d'un sondage et propose en conséquence ce tout nouveau concept, en remplacement des différentes parutions jusqu'alors en vigueur. Un magazine trimestriel, plus complet qu'une brève au quotidien et qui ne nécessite plus d'attendre le bulletin municipal pour des dossiers au contenu plus large, pour les questions d'état civil ou de vie pratique. Nous nous faisons accompagner dans sa construction par une instance compétente nous permettant une teneur réfléchie et simplifiée, pour une meilleure diffusion et pertinence.

Le reste des supports numériques reste inchangé et vous pouvez nous trouver sur les réseaux Facebook et Instagram, avec l'avantage de l'interaction (certes virtuelle mais permettant une forme d'échange tout de même), vous restez bien sûr informés par PanneauPocket et nous n'oublions pas que la diffusion d'information ne peut et ne doit en aucun cas se substituer à notre présence à vos côtés, au cœur du village, ni aux rencontres dans les commerces, au détour d'une rue, sur le marché ou en mairie.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire vos retours.

Charlotte GRANGE, Maire de Lissieu

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) DE LISSIEU VISITE L'HÔTEL DE VILLE DE LYON

Samedi 5 février, 19 jeunes du CME, animé par Brigitte NATHANIEL, adjointe des jeunes générations, ont visité l'Hôtel de Ville de Lyon, encadré par Jean-Claude GRANGE (ancien élu), Sandrine LECLERCQ, conseillère municipale et Victor TEIXEIRA, 1er adjoint. Cette visite, organisée avec l'Office de Tourisme de Lyon, a permis aux jeunes de déambuler dans les couloirs du palais tout en découvrant son histoire, de traverser les salons de l'Hôtel de Ville et d'avoir une vue imprenable sur la célèbre Place des Terreaux et la fontaine Bartholdi.

LE PROJET DU DOMAINE DES CALLES PREND FORME

La pose de la première pierre (symbolisée par la destruction d'un morceau de mur) lançant le début des travaux de réhabilitation du Domaine des Calles a eu lieu le mardi 22 mars. L'association Habitat et Humanisme va aménager la propriété pour faire une pension de famille de 21 logements ainsi que quelques logements sociaux.

Plus d'infos : www.habitat-humanisme.org/projets/projet-du-domaine-des-calles-a-lissieu/

Charlotte GRANGE, Maire de Lissieu, entourée de Karine LUCAS, conseillère Régionale et de Christophe PERRIN, président d'Habitat et Humanisme.

LISSIEU DANS LES YEUX

Merci à @artefaq_photo pour ce magnifique cliché de la mairie de Lissieu partagé sur Instagram !

Vous aussi, partagez vos photos de la commune sur Instagram avec le #villedelissieu ou taguez @villedelissieu.

Le service communication partagera vos plus belles photos dans le fil d'actu de la page ainsi qu'en Story.

IL EST TEMPS DE
VOUS MONTRER !

VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LE MAGAZINE LE MAG DE LISSIEU AFIN D'ÊTRE VISIBLE SUR L'ANNÉE 2022 ?

Prenez contact avec l'agence**réciproque** !

Mail : c.chambefort@agencereciproque.fr → **Tél. :** 04 77 93 11 57

ÉLECTIONS

FOCUS SUR... LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril. Le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans. Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Elles se déroulent tous les cinq ans. Le député vote la loi et contrôle l'action du gouvernement.

LES BUREAUX DE VOTE

Mairie • Rez de Jardin • 75 ancienne route nationale 6
→ 8h – 19h *(pour l'élection présidentielle)* → 8h – 18h *(pour les législatives)*

Bureau 1 • Centralisateur - Électeurs et électrices domiciliés côté Est de la commune par rapport à l'autoroute A6.

Bureau 2 • Électeurs et électrices domiciliés côté Ouest de la commune par rapport à l'autoroute A6.

Pour voter, vous devez venir avec une pièce d'identité (obligatoire) et votre carte d'électeur. Suivant le protocole sanitaire en vigueur, le masque n'est pas obligatoire mais est fortement recommandé.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Vous pouvez faire une demande de procuration sur le site : www.maprocuration.gouv.fr avant de vous rendre en gendarmerie.

Plus d'infos : mairie@lissieu.fr • 04 78 47 60 35

PERMANENCES AVOCAT

La municipalité vous propose, tous les premiers samedis de chaque mois, une permanence avocat gratuite. Elle est assurée par Maître Delphine DESCOLLONGES entre 9h et 12h. La permanence est gratuite et uniquement sur rendez-vous.

La durée du rendez-vous est de 15 minutes environ.
La prise de rendez-vous s'effectue à l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 78 47 60 35 ou par mail à mairie@lissieu.fr

Prochaines permanences : 7 mai et 4 juin

NOMBRE DE TEST COVID

La mairie de Lissieu a prêté, pour cause de problème dans leur local, la salle Jean Corbignot aux infirmières de Lissieu afin de réaliser des tests (antigéniques) de dépistage COVID-19 sur rendez-vous.

150 c'est le nombre de tests antigéniques qui ont été réalisés en janvier/février.

C.BERGAMIA

Trouver le bon pantalon devient facile à côté de chez vous

Pantalons féminins à vos mesures :
• à partir de la taille 32 • matières naturelles
• ajustable à la bonne longueur • made in Lyon

www.cbergamia.com
59 chemin de la clôtre 69380 Lissieu • 06 87 37 92 82

ZONE FAIBLES EMISSIONS

MÉTROPOLE DE LYON

ZFE : ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

À partir du 1er septembre 2022, les voitures et les deux roues classés Crit'air 5 ne pourront plus circuler à l'intérieur de la zone à faibles émissions. La Métropole propose des aides pour changer de véhicule.

La mise en place d'une zone à faibles émissions dans la Métropole de Lyon est une question de santé publique.

Elle répond à la nécessité de réduire la pollution de l'air liée au trafic automobile. **L'objectif est de réduire progressivement la circulation des véhicules les plus polluants** du cœur de l'agglomération. Ces interdictions s'accompagnent de nombreuses mesures d'aides et du développement d'alternatives à la voiture individuelle.

→ Réduire le nombre de véhicules polluants

Le nombre de véhicules polluants représente 18 565 voitures et 886 deux-roues. L'interdiction sera, dans un premier temps, à titre pédagogique (entre septembre et décembre 2022) puis obligatoire **à partir du 1er janvier 2023**.

Les personnes qui circulent dans la ZFE avec un véhicule interdit pourront être verbalisées.

→ Des aides pour changer de voiture

Pour accompagner les habitants, la Métropole de Lyon va verser des aides financières. Elles sont accordées lorsque vous mettez à la casse un véhicule classés Crit'air 5 et achetez un véhicule électrique ou Crit'air 1. Le niveau d'aide dépend des ressources avec l'objectif d'aider le plus grand nombre.

Ce sont près de 70% des foyers de la Métropole qui pourront bénéficier du soutien de la Métropole :

jusqu'à 2000€ pour les revenus les plus modestes.

→ L'avenir de la ZFE concerté avec les habitants

D'ici 2026, les véhicules Crit'air 4, 3 et 2 seront impactés par la ZFE. Pour préparer au mieux ces prochaines étapes, la Métropole de Lyon a organisé pendant 6 mois une grande concertation citoyenne auprès des habitants et habitantes de la Métropole qui s'est clôturée le 5 mars 2022.

58 véhicules Crit'air 5 sur Lissieu

LA ZFE EN BREF

La zone à faibles émissions est une mesure de santé publique et une obligation légale.

Elle va permettre d'améliorer la qualité de l'air pour toutes et tous. Son périmètre comprend Lyon, Caluire et les secteurs de Bron, Villeurbanne et Vénissieux situés à l'intérieur du périphérique Laurent Bonnevay.

Actuellement, elle concerne les véhicules professionnels classés Crit'air 3, 4 et 5.

TOODEGO VOS DÉMARCHES ET SERVICES EN LIGNE

mon guichet toodego

Toodego c'est la plateforme de services numériques de l'agglomération lyonnaise qui rassemble l'accès à vos services, démarches et informations utiles.

→ Un problème dans l'espace public ?

Route abîmée, travaux non signalés, éclairage public défectueux…

Plus besoin de vous demander à qui vous adresser. En quelques clics, les services compétents seront prévenus pour une intervention dans les meilleurs délais.

→ Faire vos démarches en ligne ?

Par exemple, commander ou faire réparer un bac vert, mais aussi suivre votre dossier de prestation de compensation handicap ou demander la prime pour changer votre cheminée…

C'est simple, facile et rapide.

BIBLIOTHÈQUE

LA FRESQUE GÉANTE DU RÉSEAU REBOND

L'animal-totem de la Bibliothèque de Lissieu est un colibri. Saurez-vous le retrouver ?

Depuis 2019, la Bibliothèque de Lissieu fait partie du réseau Rebond* (Réseau des bibliothèques ouest-nord). Entre septembre et décembre 2021, le réseau a vu naître son premier projet artistique commun avec l'accueil de Florian PIGÉ, auteur-illustrateur d'albums pour la jeunesse.

Ce projet avait pour objectif la création d'une œuvre collaborative avec l'ensemble des habitants du territoire. Une grande fresque composée de neuf tableaux, un par bibliothèque, a vu le jour. Une fois assemblés, ils forment une seule grande jungle foisonnante à l'image du réseau. Un animal-totem représentant chaque bibliothèque a été glissé dans chacune des œuvres et sont à retrouver à la manière d'un « Où est Charlie ? ».

Le tableau de la Bibliothèque de Lissieu a été réalisé par les élèves des écoles de Bois-Dieu et de Montvallon.

Un atelier familial a également eu lieu à la Bibliothèque. Un grand merci aux participants et tout particulièrement à Mesdames CASTELLO (classe de CP), PERRET (classe de CP-CE1), PHILIPPET (classe de CM1-CM2) et SEBE (classe de CE2) ainsi qu'à l'ensemble de leurs élèves pour leur investissement et leur enthousiasme envers ce projet.

Rendez-vous à la Grande Fête de la Bibliothèque, le samedi 10 septembre prochain pour découvrir l'ensemble de l'œuvre !

*réseau Rebond : Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Dardilly, Ecully, Lissieu, Limonest, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et Saint-Didier-au-Mont-d'Or ;

CULTURE

LES ESTIVALES SONT DE RETOUR !

Théâtre, danse, musique, lecture en plein air, feu d'artifice… Rendez-vous du 13 mai au 14 juillet pour la seconde édition des Estivales de Lissieu !

Animations gratuites. Programme bientôt disponible sur le site lissieu.fr

BUDGET ET SÉCURITÉ, QU'EST-IL PRÉVU POUR CETTE ANNÉE ?

Voté en Conseil municipal le lundi 28 mars 2022 après le débat d'orientation budgétaire du jeudi 3 mars 2022, ce budget fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune. Il est décliné sur 4 axes principaux :

CRÉER OU RECRÉER DU LIEN :

- Développer la communication à destination des lissilois grâce au déploiement de moyens modernes et performants (cf article p.11).
- Accompagner la sortie de crise et aider à la reprise de ceux et celles qui ont été impactés négativement par le contexte sanitaire des derniers mois et années.
- Animer la vie du Village par des animations, des évènements, le lien avec les commerçants, les associations.
- Permettre la mise en place du projet culture pour la durée du mandat, assorti d'un planning et d'une projection à moyen termes.
- Aménager des lieux et des activités propices aux rencontres.

PRÉPARER L'AVENIR, PAR :

- Le lancement d'études et d'audits pour disposer d'un état des lieux global de la collectivité.
- Une planification des travaux et des achats indispensables à l'activité.
- Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences afin de gérer au mieux la masse salariale au regard du développement actuel et futur de la Commune.

LE PÔLE MULTIGÉNÉRATIONNEL :

- Continuer le travail engagé en termes d'études et de la mise en route concrète du projet et des investissements à prévoir, ainsi que des frais de fonctionnement qui y seront dédiés.

LE FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DE LA COMMUNE :

- La Commune, tout comme les particuliers, est impactée par les hausses du coût de l'énergie, du carburant et de la hausse des prix plus largement.
- Les élus et les services sont engagés dans une démarche d'économies. Il conviendra alors de continuer de travailler dans un souci de bonne gestion et de recherche systématique d'économies, quand cela est possible.
- Il sera également engagé une démarche de révision des tarifs des services publics ainsi que la recherche systématique de financements pour les projets à porter.

QUELLES SONT LES RECETTES ET LES DÉPENSES PRÉVUES POUR CETTE ANNÉE ? DÉCRYPTAGE.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Recette de fonctionnement : 3 623 000 €

Dont recettes issues des services :

- Culture et bibliothèque : 0.60 %
- École (cantine, périscolaire...) : 5.33 %
- Locations salles et locaux municipaux : 4,47 %

Dont impôts directs et indirects :

- Impôts et taxes : 70,36 %
- Droits de mutation : 6,83 %

Dont dotations de l'Etat :

- Dotations de l'Etat : 4.69 %

MONTANT DE LA DETTE PAR HABITANT :

45€ CONTRE 69€ AU NIVEAU NATIONAL POUR LES COMMUNES DE MÊME STRATE

5% DU BUDGET VA ÊTRE CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ

OÙ VA L'ARGENT ?

Dépenses de **fonctionnement** : 3 623 000 €, dont :

- Créer ou recréer du lien : 4,64 %
- Préparer l'avenir et le Pôle Multigénérationnel : 15,24 %
- Le fonctionnement quotidien de la commune (fluides, fournitures scolaires, repas cantine, entretien divers bâtiments et espaces publics, salaires, indemnités des élus, assurances, contrats de maintenance, intérêt de la dette) : 62,37 %

Un autofinancement dégagé de plus de 620 000 €, soit une hausse de plus de 42 % par rapport à la fin du mandat précédent, permettant d'investir davantage et d'épargner pour les futurs projets à porter (+ 186 000 €).

INVESTISSEMENTS POUR LE FUTUR

Principaux axes de dépenses pour 2022 :

- **Créer ou recréer du lien :** 12,16 %
- **Préparer l'avenir et le Pôle Multigénérationnel :** 26,17 %
- **Le fonctionnement quotidien de la commune :** 12,96 %
- **Poursuite des projets lancés en 2021 :** 36,26 %

POURSUITE DES PROJETS LANCÉS EN 2021 :
Études pour le Pôle Multigénérationnel, audit énergétique, sécurisation des forêts et bois, acquisition de terrains, raccordement de voiries, vidéoprotection, travaux dans les bâtiments et le patrimoine, contrôle d'accès des bâtiments municipaux...

ZOOM SUR LA SÉCURITÉ

***Parole d'élu** : Jean-Luc RUIZ, conseiller délégué en charge de la sécurité et des bâtiments*

> **La sécurité est une des priorités d'investissement pour cette année 2022.**

INTERVIEW DE JEAN-LUC RUIZ :

La sécurité est un vaste sujet, que pouvez-vous nous en dire ?

Tout d'abord, il est important de rappeler que la sécurité relève de l'État. Le Maire, représentant de l'Etat sur son territoire, doit donc se charger de cette délégation.

Quelles sont les grands projets prévus cette année ?

Cette année nous avons prévu de déployer largement la vidéoprotection. Aujourd'hui, la commune possède 8 caméras. Dans un premier temps, il est prévu d'en installer 4 au nord de la commune (1er semestre 2022). Puis, dans un second temps, de nouvelles caméras verront le jour au niveau du rond-point sud.

Il faut savoir que grâce à la vidéoprotection, nous aidons la gendarmerie dans leurs enquêtes puisqu'une vingtaine de réquisitions ont été demandées depuis le début de l'année. D'ici 2026, l'équipe municipale a prévu d'étendre ces équipements jusqu'au Chemin du Vieux Bourg afin de quadriller la totalité du domaine de Bois Dieu.

Mais avant cela, de gros travaux sont à prévoir pour relier le quartier à la fibre et donc, au poste central.

Second projet important pour la sécurité des personnes : l'installation de 3 défibrillateurs cardiaques dans des zones stratégiques : mairie, parc de Montvallon, château du Bois Dieu.

Concernant la sécurité des biens, La commune a investi dans un système anti-intrusion et de contrôle d'accès des bâtiments communaux. Le Centre Technique Municipal, les deux écoles, le Lissiaco, l'Hôtel de Ville, le gymnase… sont en cours d'équipement. Cela permet de gérer les entrées et les sorties facilement.

Et sur le terrain, comme cela se passe ?

Un ASVPassure la surveillance de la voie publique. La commune a également adhéré au dispositif « Participation citoyenne ». 21 référents de quartier bénévoles sont aujourd'hui « les yeux et les oreilles » de la gendarmerie. Ils sensibilisent leur entourage, relayent les conseils et messages de prévention…

Leur rôle est important pour assurer la sécurité des habitants au quotidien.

> Le dispositif « participation citoyenne » a besoin de nouveaux bénévoles notamment dans le quartier du bourg.

→ **Si vous êtes intéressé, contactez la mairie :** mairie@lissieu.fr ou 04 78 47 60 35

Abordons maintenant la sécurité sous l'angle de la circulation :

La commune a investi dans un radar pédagogique mobile. Il reste en moyenne un mois sur une zone définie préalablement. L'avantage de cet équipement est double : assurer la sécurité des usagers, en ralentissant, notamment, la vitesse des véhicules sur les routes et obtenir des statistiques de circulation afin d'agir en conséquence, pour rendre le quotidien de chacun plus sécuritaire.

Côté travaux de sécurisation, des panneaux d'indication de passages piétons lumineux ont été installés à hauteur du Vival (Ancienne Route Nationale 6). Des études sont en cours pour sécuriser les passages piétons aux abords des écoles, la descente de bus au niveau de la RD42, l'entrée nord de la ville et l'accès aux commerces…

ENTRETIEN AVEC
MAXIME BELLOEUF, AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

A 37 ans, Maxime BELLOEUF est l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) de la commune de Lissieu depuis près de deux ans. Lyonnais d'origine, il habite à Lissieu depuis une vingtaine d'années. Découvrez le parcours d'un homme dont la solidarité et l'altruisme sont les maîtres-mots.

Quel est votre parcours ?

J'ai fait un Bac général « Action et Communication administratives » puis un Bac pro « travaux paysagers » en alternance pendant 2 ans chez un paysagiste lissilois. Diplôme en poche, j'ai été embauché en CDI où je suis resté pendant 6 ans.

Depuis combien de temps travaillez-vous pour la commune de Lissieu ?

Je suis rentré à la commune de Lissieu en tant qu'agent des espaces verts au Centre technique Municipal en 2008.

Puis, 13 ans plus tard, j'ai pris le poste d'ASVP en remplacement de Jean-Jacques POULET, parti à la retraite le 1er juin 2020. Ma famille a toujours été très investie sur la commune. Ma mère a été agent d'accueil à la mairie pendant 25 ans, ma sœur a siégé au conseil municipal pendant plus d'un mandat…

J'ai toujours voulu apporter mon aide aux autres et pouvoir me rendre utile. A 17 ans, désireux de m'engager pour ma commune, je suis devenu Sapeur-pompier volontaire. C'est donc tout naturellement que j'ai eu envie de m'investir pour la sécurité et le bien-être des administrés Lissilois. J'ai la chance de très bien connaître la commune, le terrain et ses habitants.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Ma mission principale : la surveillance de la voie publique. Je patrouille sur toute la commune et je fais des signalements auprès des services concernés (urbanisme, services techniques…).

Je suis en lien étroit avec la gendarmerie de Limonest (visionnage de vidéoprotections, questions diverses dans le respect de la confidentialité) et avec les acteurs de la participation citoyenne.

Mes missions sont très diverses puisque je gère également les arrêtés demandés par les associations (débit de boissons, fermeture de route…), l'affichage des différentes communications dans les panneaux et la régie du marché. En octobre prochain je vais suivre une formation pour être assistant de prévention au sein de la mairie.

ZOOM SUR LA COMMUNICATION DIGITALE

D'après l'enquête, les répondants utilisent principalement leur smartphone pour accéder à internet.

Le site internet de la ville est plutôt bien perçu puisque 73,7 % le trouve facile à utiliser. 55,1 % des participants à l'enquête sont abonnés à la newsletter de la ville et 57,6 % des participants sont intéressés pour suivre la Commune de Lissieu sur les réseaux sociaux.

Pour répondre aux usages de tous les publics, la ville vous propose donc de recevoir dans votre boîte mail une newsletter mensuelle d'actualité (tous les 6 du mois), de suivre la page @villedeLissieu et de vous abonner à sa page .

N'hésitez pas à partager vos photos avec le #villedelissieu !

RETOUR SUR...

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA VILLE DE LISSIEU

En novembre dernier, vous avez été près de 120 à répondre à l'enquête sur les outils de communication de la ville de Lissieu. L'équipe municipale et le service communication vous remercie pour votre participation.

Les objectifs de cette enquête étaient multiples : connaitre votre avis sur les outils de communication actuels, savoir comment vous souhaitiez que la municipalité communique avec vous et enfin, faire évoluer et/ou créer des outils de communication.

En moyenne, 78 % des participants à l'enquête se disent satisfaits ou très satisfaits de la communication ; le top 3 des outils les plus plébiscités pour être au fait de l'actualité de la commune sont : PanneauPocket (52,5 %), Lissieu en bref (50 %) et le site internet (46,6 %).

DES PUBLICATIONS PAPIERS POUR MAINTENIR LE LIEN AVEC VOUS

D'après les sondés, les publications papiers (Bulletin municipal et Lissieu en Bref) sont très appréciées (85,6 % des répondants lisent entièrement Lissieu en Bref par exemple).

Cependant, 73 % d'entre eux ont souhaité un magazine qui remplacerait ces deux supports. C'est chose faite avec ce nouveau magazine trimestriel rédigé par le service communication et dont la maquette graphique est réalisée par l'agence**réciproque** !

La commune continue aussi à vous informer par le biais d'affichage papiers dans les différents panneaux et zones d'affichage.

- **Son objectif ?** Vous informer plus régulièrement sur la vie de la commune !
- **Comment ?** Avec une maquette moderne, des textes courts, une part belle à l'image, un dossier thématique pour approfondir un sujet... mais aussi des informations pratiques et l'agenda culturel, associatif et municipal !
- **Et pour le papier ?** La Ville a fait le choix d'un magazine éco-responsable avec un papier recyclé et un imprimeur labellisé Imprim vert, utilisant des encres végétales et attentif au recyclage des matières premières.
- **Qu'en pensez- vous ?** Ce magazine est le vôtre ! Alors n'hésitez pas à notre faire part de vos remarques ou suggestions : communication@ lissieu.fr

ABONNEZ-VOUS !

Panneau Pocket

Inscrivez-vous à la newsletter sur le site : www.lissieu.fr

Retrouvez les résultats de l'enquête :

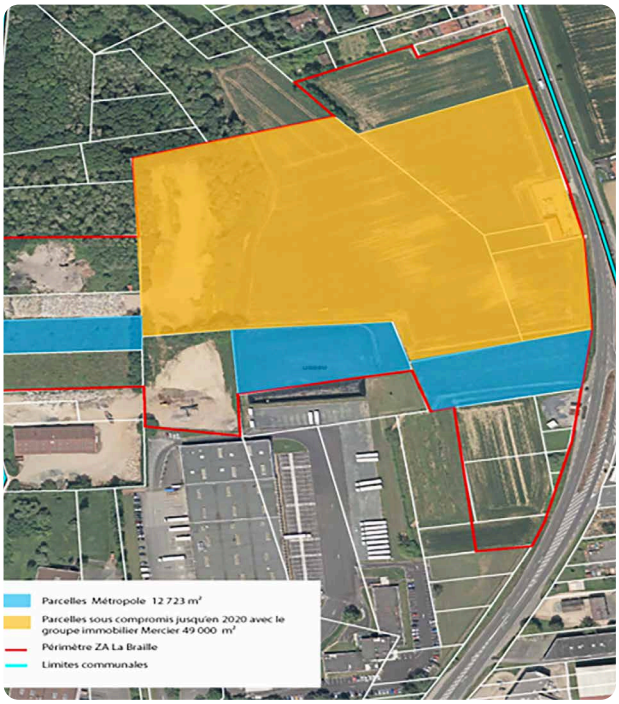

URBANISME

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA BRAILLE

Le site du projet d'aménagement de la zone d'activités de la Braille est localisé à l'extrême nord du territoire communal de Lissieu. Aujourd'hui, le terrain est constitué de friches agricoles, d'une zone boisée et d'un espace actuellement utilisé par des entreprises de terrassement.

Les promoteurs, 6ème sens immobilier et Mercier, réunis sous la Société en Nom Collectif (SNC) « Lissieu la Braille », projettent de réaliser un ensemble immobilier de 37 500 m² de surface de plancher.

Les implantations prévues sur la Zone d'Activités (ZA) de la Braille à Lissieu sont les suivantes :

- de 30 à 50 % d'activités mixtes : petite production, laboratoires, bureau d'études techniques,
- de 30 à 50 % d'activité de distribution et de commerce inter-entreprises : showroom, stockage, préparation de commande, commerce de gros (BTP...),
- de 10 à 15 % d'activités artisanales.

Afin de financer les besoins en équipements publics générés par l'opération, un Projet Urbain Partenarial (PUP) a été proposé au Conseil municipal du 7 février 2022 (compte-rendu disponible sur le site internet de la Commune).

La Métropole de Lyon aura la mission de créer un carrefour d'accès à la Zone d'Activité, d'implanter deux pistes cyclables et de végétaliser les accotements.

Les travaux de l'extension et de l'enfouissement du réseau d'éclairage public ainsi que de l'extension du réseau électrique sont à la charge de la commune de Lissieu. Les travaux de ce projet, d'un montant de 2,9 M d'euro, débuteront au 1er trimestre 2023 pour un aménagement final au 4ème trimestre 2024.

Qu'est-ce qu'un Projet Urbain Partenarial (PUP) ?
Le PUP permet d'assurer le préfinancement d'équipements publics par la SNC « Lissieu la Braille » via la conclusion d'une convention tripartite entre la Commune de Lissieu, la Métropole de Lyon et le promoteur.

Plus d'infos : Retrouvez le projet complet sur le site de la ville, avec le compte-rendu du conseil municipal du 7 février 2022.

241 510 € Charge nette pour la commune

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Chaque année, au printemps, le Centre Technique Municipal de Lissieu, en partenariat avec la Métropole de Lyon vous propose de collecter vos déchets verts (une benne est à disposition).

Tous les déchets végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.
Les dates des collectes de déchets verts sur Lissieu sont les samedis 16 avril, 30 avril, 14 mai et 28 mai.
L'accès est gratuit et réservé uniquement aux particuliers résidant sur le territoire de la métropole de Lyon
(Les fourgons, bennes et véhicules plateau sont interdits.)

Infos pratiques : Parking du Centre Technique Municipal, 7 route de Limonest, 69380 Lissieu.
Les samedis de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET D'EXTINCTION D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le parc d'éclairage public de notre commune est composé d'environ 1 200 points lumineux. En 2020, environ 18% de ces équipements utilisaient la technologie LED.

Ces luminaires LED sont peu consommateurs en électricité, et apportent un confort visuel bien supérieur aux éclairages conventionnels (meilleur rendu des couleurs, meilleurs contrastes, meilleures uniformités d'éclairement).

Les LED's permettent également de moduler l'intensité de la lumière émise au cours de la nuit afin d'ajuster l'éclairage à nos besoins et ainsi « *d'éclairer au bon endroit, au bon moment* ».

Changement des luminaires sur l'Ancienne route nationale 6.

Nos engagements vis-à-vis de la transition environnementale nous conduisent à accélérer la rénovation de notre parc d'éclairage public depuis le début du mandat.

Dernièrement, le chemin du vieux bourg, la place des bouleaux, le parc de Montvallon et l'ancienne route nationale 6 (traversant le village) ont également été équipés de luminaires LED, portant à 32% le nombre de luminaires LED installés. Cette rénovation va continuer afin de participer à la réduction de l'empreinte environnementale communale et réduire le budget des consommations énergétiques de la commune.

En parallèle de ces rénovations, le groupe « Energie » de la commission Environnement (composée d'élus et de Lissilois), planchent depuis plusieurs mois sur un projet d'extinction nocturne de l'éclairage public. Plus de 9 000 communes en France pratiquent l'extinction nocturne de leurs parcs d'éclairage public. Beaucoup de communes limitrophes à Lissieu éteignent la nuit depuis plusieurs années (Quincieux, Saint-Didier-au-Mont-D'or, Champagne-au-Mont-d'Or, Dardilly et très récemment Dommartin).

Malgré des réticences initiales de quelques habitants, toutes les communes limitrophes ont déclaré au groupe de travail que leur population étaient ravies de cette extinction nocturne et poussaient à continuer l'expérience.

Une réunion publique a eu lieu le 10 février 2022 au Lissiaco, présentant dans les détails les bienfaits et avantages d'un projet d'extinction nocturne de l'éclairage public pour Lissieu.

Pour résumer les informations importantes portées lors de cette réunion, éteindre l'éclairage public la nuit permet de :

01. Mettre en œuvre les dernières réglementations liés aux gaspillages énergétiques, aux pollutions lumineuses et aux trames nocturnes,
02. Réduire la facture d'électricité Lissiloise de + de 34 000€ par an,
03. Préserver la biodiversité en réduisant les nuisances auprès des animaux nocturnes,
04. Améliorer le sommeil des habitants impactés par les nuisances lumineuses.

Plusieurs scénarios sont à l'étude, mais le consensus à ce jour serait d'éteindre l'ensemble de l'éclairage des voiries, des parcs et places publiques de minuit à 5h du matin à l'exception des 2 voies majeures traversant le village, à savoir l'ancienne route nationale 6 et la RD42, qui resteront éclairées toute la nuit avec un abaissement d'éclairement à 50 % entre minuit et 5h du matin.

Ce projet d'extinction d'éclairage sera présenté et voté au conseil municipal à la fin du printemps pour une mise en place sur le courant de l'été.

Réunion publique du 10 février 2022.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, le support de présentation est disponible sur le site internet de la mairie et le groupe de travail "Energie" est joignable à l'adresse environnement@ lissieu.fr

Sortie bowling du 30 mars 2022

JEUNESSE

DES ANIMATIONS **POUR LES 11 – 17 ANS !**

En février dernier, un questionnaire à l'attention des jeunes Lissilois de 11 à 17 ans a été réalisé afin de connaître les attentes de ces derniers en termes d'animation.

LA PROCHAINE SORTIE EST DÉJÀ PROGRAMMÉE !

Visite du musée, du stade et des coulisses de l'Olympique Lyonnais au Groupama Stadium.

→ **Samedi 7 mai 2022.**

Les modalités d'inscription sont à venir.

Au total, 36 réponses sont revenues au sein du service enfance-jeunesse (15 filles et 21 garçons). 24 sont âgés de 11 à 14 ans et 12 de 15 à 17 ans. Les souhaits des jeunes sont de faire des soirées le vendredi soir, des animations ou des sorties le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires.

Parmi les réponses, les sorties recueillant le plus de votes sont le bowling, le laser-game, la patinoire et l'escalade. Ils sont également très intéressés pour aller au cinéma, à des concerts ou voir des matchs de foot. Au vu des réponses, une sortie bowling a été organisée le mercredi 30 mars après-midi et 20 jeunes ont répondu présent.

Les inscriptions pour chaque animation se font auprès du service enfance-jeunesse de la mairie.

Toutes informations nécessaires sont communiquées sur le site internet de la mairie, les réseaux sociaux, PanneauPocket, et les panneaux lumineux de la ville. Les animations et les modalités d'inscription sont également communiquées via WhatsApp pour ceux qui ont laissé leurs coordonnées téléphoniques en fin de questionnaire.

Vous souhaitez intégrer ce groupe ?
Contactez Yohann COULON, responsable enfance, jeunesse • direction.enfance@lissieu.fr

ENFANCE

RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS

Un groupe de travail, regroupant élus, animateurs et responsable périscolaire, parents d'élèves et responsable du service enfance-jeunesse, a été mis en place par la municipalité afin de travailler sur un projet d'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi en journée complète. La première réunion a eu lieu le 8 février 2022. A l'issue de celle-ci a été formalisé un questionnaire à l'attention des parents Lissilois.

Ce questionnaire, disponible du 4 au 20 mars 2022, a recueilli plus de 80 réponses.

Les participants à ce groupe de travail seront informés des avancées du projet et seront conviés à d'autres réunions d'ici fin mai.

SENIORS

ATELIER NUMÉRILISS'

La commune de Lissieu organise des ateliers numériques pour les + de 65 ans.

Les ateliers NumériLiss' ont pour objectif d'apprendre et/ou de renforcer les connaissances informatiques et numériques des personnes inscrites. Les sujets abordés sont divers suivant les problématiques d'utilisation de chacun :

Dates et lieu des ateliers

→ Les samedis 9 avril, 21 mai, 18 juin • De 10h à 12h
Salle informatique de l'école Montvallon
Logiciel Microsoft, réseaux sociaux, outils collaboratifs, messagerie (gmail, outlook, ect.), Planning/agenda numérique, Service google.

→ Les samedis 23 avril, 14 mai et 11 juin • De 10h à 12h
Salle informatique de l'école Montvallon
Tout internet, gestion des différents comptes (Doctolib, Sécurité sociale, CAF, etc.), photo, smartphone, manipulation ordinateurs et autres matériels informatiques, Powerpoint

Sur réservation par mail : mairie@lissieu.fr ou par téléphone 04 78 47 60 35 (avant 12h, le jeudi précédent la séance).
10 personnes maximum par session.

VIVRE LISSIEU

2022 démarre avec une actualité lourde et anxiogène alors que la sortie de la pandémie liée au COVID n'est pas d'actualité.

Nous défendons notre volonté de faire de Lissieu un village dynamique, accueillant et tourné vers l'avenir, en participant aux différentes commissions, animés par le désir de défendre les lissilois et l'intérêt général.

La volonté d'ouverture et le souhait d'un travail constructif et commun prônés par notre Maire, devraient contribuer à bâtir notre avenir commun.

Nous resterons toutefois attentifs sur les points relevant des finances et de l'urbanisme devant les projets ambitieux annoncés dans le dernier bulletin municipal.

Sandrine COQUAND, pour Vivre Lissieu

NAISSANCES

06/11/2021 : METZGER Gauthier, Nicolas, Séverin

08/11/2021 : LUMIA Pio

11/11/2021 : PINET MINAUDIER Alba, Bernadette

13/11/2021 : FERNAND Lou, Lili, Ninon

26/11/2021 : CHENOUF Mahedine

01/12/2021 : BOSSU MAREK Mathy

02/12/2021 : GUILLOUD Rose, Elina, Valentine

04/01/2022 : MARTIN Mayeul, Luc, Eric

15/01/2022 : GOUACHE Issa

17/01/2022 : ESCOFFIER Rose, Louise, Marie

23/01/2022 : MURATI Louise, Rose

02/02/2022 : GIAMBRONE Clément, Nicolas, Jean

22/02/2022 : CAULLE GOUATER Maïka, Lucie

22/02/2022 : CAULLE GOUATER Yorick Paul

12/03/2022 : Marius TEYSSIER *(naissance à la maison !)*

MARIAGE

26/02/2022 : REVOL-BADIER Patrick – DOMBES Agnès

26/03/2022 : KAMOUN Amine - AISSA Faten

DÉCÈS

07/01/2022 : DUROY Marceau, Emile, Achille

28/02/2022 : JANIER Gérard, Emmanuel, Henri

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE LISSIEU
75 ancienne route nationale 6, 69380 Lissieu • 04 78 47 60 35
mairie@lissieu.fr
www.lissieu.fr

Ouvert lundi, mercredi et vendredi :
Accueil physique et téléphonique : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h
Mardi et jeudi :
Permanence téléphonique ou sur rendez-vous uniquement 8h45 à 12h et 13h30 à 17h • Samedi :
Accueil physique et téléphonique : 9h / 12h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :
04 78 47 60 35

PÔLE FESTIF LE LISSIACO :
04 78 47 60 35
3 chemin de Marcilly, 69380 Lissieu
culture@lissieu.fr
www.lissieu.fr/-le-lissiaco
Demandes de location et renseignements :
salles@lissieu.fr

BIBLIOTHÈQUE DE LISSIEU
04 78 54 82 58
75 Ancienne route nationale 6, 69380 Lissieu
bibliotheque@lissieu.fr
www.lissieu.fr/-la-bibliotheque
Horaire d'ouverture :
Mardi : 15h30 à 18h30
Mercredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h30
Vendredi : 15h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30

MARCHÉ DE LISSIEU
Samedi de 7h30 à 13h
Parc de Montvallon
Parking sur place

AVRIL

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1ER TOUR
DIMANCHE 10 DE 8H À 19H
Rez-de-jardin de la mairie

MARDI DU LIVRE
Témoignages et faits divers
MARDI 12 À 19H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

SOIRÉE JEUX
VENDREDI 15 À 19H
Bibliothèque de Lissieu
Entrée libre

HEURE DU CONTE
(5-7 ANS) **A voté !**
SAMEDI 16 À 10H30
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

STAGE DE THÉÂTRE
(7-13 ANS)
ASCMO Théâtre
DU 19 AU 22
theatreascmo@gmail.com

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2ND TOUR
DIMANCHE 24 DE 8H À 19H
Rez-de-jardin de la mairie

STAGE CINÉMA D'ANIMATION
(8-14 ANS)
ASCMO Théâtre
DU 25 AU 29
theatreascmo@gmail.com

MERCREDI LUDIQUE
(À PARTIR DE 7 ANS)
Citoyen du monde
MERCREDI 27 À 14H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

MAI

GRAINOTHÈQUE DES GRAINES À PARTAGER
TOUT LE MOIS DE MAI
Aux heures d'ouverture de la bibliothèque

HEURE DU CONTE DES TOUT PETITS
(18 MOIS – 4 ANS)
Le petit hérisson partageur
SAMEDI 7 À 10H30
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

SORTIE AU GROUPAMA STADIUM
(11-17 ANS)
SAMEDI 7 MAI
Informations et inscriptions : www.lissieu.fr

MARDI DU LIVRE
Souvenir de nature
MARDI 10 À 19H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

LES ESTIVALES
DU 13 MAI AU 14 JUILLET
Plus d'infos : lissieu.fr

CERCLE DE LECTEURS
Comité d'acquéreurs
Lecture des beaux jours
VENDREDI 20 À 18H30
Médiathèque de Limonest
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

HEURE DU CONTE
(5-7 ANS)
À chaque fruit sa saison
SAMEDI 21 À 10H30
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

MERCREDI LUDIQUE
Réduisons la poubelle
(À PARTIR DE 7 ANS)
MERCREDI 25 À 14H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

ATELIER ADULTE
Fabrication de produit D.I.Y.
SAMEDI 28 À 10H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

JUIN

HEURE DU CONTE DES TOUT PETITS
(18 MOIS – 4 ANS)
Éveil musical et histoires de sons
SAMEDI 4 À 10H30
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

SAMEDI MUSICAL
Carte blanche à CinqRhône
Quintette à vent
SAMEDI 11 À 10H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

MARDI DU LIVRE
Des coups de cœurs pour l'été
MARDI 14 À 19H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

GALA DE DANSE
ASCMO Danse
VENDREDI 17

HEURE DU CONTE
(5-7 ANS)
Les conteuses de Lissieu
SAMEDI 18 À 10H30
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

MERCREDI LUDIQUE
Fabrication d'instruments
(À PARTIR DE 7 ANS)
MERCREDI 22 À 14H
Bibliothèque de Lissieu
animations@lissieu.fr
04 72 54 82 58

REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE
ASCMO théâtre
DU 23 AU 25 À 15H ET À 18H
Lissiaco

EXPOSITION DE PEINTURE
ASCMO peinture
DU 23 AU 26 DE 9H À 18H
Lissiaco

= sur réservation

LISSIEU
MÉTROPOLE DE LYON